

# IMPLIQUÉES DANS LA CRISE DES DETTES PUBLIQUES

## LES BANQUES DOIVENT RENDRE DES COMPTES

### ET ASSUMER LEURS RESPONSABILITÉS

Aujourd'hui, la crise financière connaît une nouvelle phase avec la crise des dettes publiques (appelées également dettes souveraines). Cette crise financière est due pour une bonne part à la politique des banques qui ont entretenu ces dernières années un endettement élevé des entreprises et surtout des ménages. Cette politique avait pour objectif de contrecarrer la faiblesse de la demande, consécutive à la baisse de la part des salaires dans le partage de la valeur ajoutée. Le développement du crédit a permis aux banques de générer des marges supplémentaires qu'elles se sont empressées d'affecter à des placements spéculatifs à l'origine de la crise des « subprimes » de 2007. Dans le même temps, les Etats ont eux aussi accru leur endettement du fait d'une baisse des impôts, conjuguée à une évasion fiscale des revenus de grosses sociétés et de riches particuliers vers les paradis fiscaux. Preuve des cadeaux faits aux riches en France, le taux d'imposition de la tranche des revenus la plus élevée est passé de 65 % à 41 % de 1986 à 2007. Autre exemple : le [rapport du Conseil des prélèvements obligatoires](#) d'octobre 2010 relevait que les sociétés du CAC 40 sont en moyenne imposées à hauteur de 8 % de leurs bénéfices au lieu de 33,3 % qui est le taux normal.

En 2008, placées au bord de la faillite de leur propre fait, les banques ont non seulement refusé d'assumer leurs responsabilités mais elles ont exigé et obtenu des aides substantielles de la part des Etats. La Commission européenne a chiffré à 4 588,9 milliards d'euros le volume maximum des mesures autorisées depuis le début de la crise jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2010, les Etats européens ayant effectivement versé 1 100 milliards

d'euros aux banquiers privés sur la période 2008-2010. En plus de ces cadeaux, on assiste actuellement en Europe à cette situation scandaleuse : les banques empruntent à la BCE à des taux très bas leur permettant de consentir des prêts à des taux élevés aux Etats en difficulté, aggravant de ce fait les problèmes de ces derniers. **Le nouveau plan de « sauvetage » de la Grèce du 21 juillet n'est rien d'autre qu'un nouveau plan d'aide aux banques.** En effet, le Fonds européen de stabilité financière est désormais autorisé à acheter aux banques sur le marché secondaire les obligations grecques, portugaises et irlandaises dépréciées, anticipant ainsi une nouvelle socialisation des pertes des établissements financiers.

Pour régler l'ardoise des pertes provoquées par les banques, la seule solution envisagée par les agences de notation, les institutions européennes et les gouvernements des Etats est de réclamer aux populations des efforts supplémentaires sous la forme d'une diminution des salaires et des pensions, de l'allongement de l'âge de la retraite, de la casse des services publics, de la réduction du nombre de fonctionnaires et de la vente d'activités publiques rentables à des sociétés privées.

Union  
syndicale  
**Solidaires**



Mais les peuples n'envisagent pas de se laisser faire. Ainsi, début juillet 2010 à Athènes, s'est constitué le **Comité Grec contre la dette** dont la première mission est de procéder à un audit de la dette publique grecque. Pour Yorgos Mitralias, un des membres de ce comité :

« Le premier objectif d'un audit est de clarifier le passé, de démêler l'écheveau de la dette, fil par fil, jusqu'à reconstruire la pelote des enchaînements qui ont conduit à l'impasse actuelle. Qu'est devenu l'argent de tel emprunt, à quelles conditions cet emprunt a-t-il été conclu ? Combien d'intérêts ont été payés, à quel taux, combien du principal a déjà été remboursé ? Comment la dette s'est-elle enflée sans qu'on voie la couleur de l'argent ? Quel chemin ont suivi les capitaux ? À quoi ont-ils servi ? Quelle part a été détournée et comment? »

« Qui a emprunté et au nom de qui ? Qui a prêté et quel a été son rôle ? Comment l'Etat s'est-il trouvé engagé, par quelle décision, prise à quel

titre ? Comment des dettes privées sont-elles devenues « publiques » ? Qui a engagé des projets bidon, qui y a poussé, incité, qui en a profité ? Quels crimes ont été commis avec cet argent ? Pourquoi n'établit-on pas les responsabilités civiles, pénales et administratives ? »

Aujourd'hui, un des préalables à la sortie de la crise est la socialisation de la totalité du système bancaire. La vocation des banques ne doit plus consister à spéculer au bénéfice d'une minorité, mais à accompagner des politiques sociales construites autour de principes tels que le partage des richesses, le partage du temps de travail, le développement des services publics et le respect de l'environnement. C'est un tel projet que **Sud BPCE**, membre de l'**Union syndicale Solidaires**, entend porter. À ceux qui nous disent que ce projet est utopique, nous répondons que c'est le seul susceptible d'apporter une véritable réponse à la crise que nous connaissons.

**Parce qu'il est inacceptable que les peuples fassent les frais de politiques financières dont ils ne sont pas responsables, Sud BPCE réclame :**

- ➔ **un audit des dettes publiques destiné à identifier les dettes illégitimes et les dettes illégales susceptibles de donner lieu à une restructuration ou à une annulation**
- ➔ **un audit de l'ensemble des placements spéculatifs en vue de procéder à leur restructuration et leur extinction à la charge des spéculateurs**

**La crise actuelle doit être l'occasion d'un débat démocratique ouvert et public associant les organisations syndicales, les associations, les représentants des salariés des banques et l'ensemble des citoyens.**

**L'exécutif national du Sud Banques Populaires Caisses d'Épargne**

J.Bonnard - M.Brugnooge - D.Gilot - J.L.Kerenflec'h - J.F.Largillière  
B.Meyer - J.L.Pavlic - C.Perrin - S.Rodier - P.Saurin

Paris, le 26 juillet 2011

N°11 - 2011

Union  
syndicale  
**Solidaires**



Sud groupe BPCE – 24, Boulevard de L'Hôpital 75005 PARIS - Tél. : 01 42 33 41 62  
Contact : [sud.caisse-epargne@orange.fr](mailto:sud.caisse-epargne@orange.fr) - [www.sudce.com](http://www.sudce.com) - [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)